

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1157 désignant pour l'année 1952, en qualité de représentant des usagers de la route, M. Rabaud, directeur de la Compagnie Française de l'Océan Indien, secrétaire de l'Automobile-Club de la Côte Française des Somalis

n° 1157

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 décembre 1951

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Rabaud, Directeur de la Compagnie Française de l'Océan Indien, Secrétaire de .l'Automobile-Club de la Côte Française des Somalis, est désigné pour l'année 1952 pour faire partie de la commission technique spéciale prévue par l'article 115 de l'arrêté du II février 1937 susvisé, en qualité de représentant des usagers de la route .